



On vous explique...

Tout comprendre sur le programme Clean & Collect

Le PAMM, kèzako?



Dans le cadre du PAMM (Plan d'action pour le milieu marin), le Ministère de la Transition Ecologique (MTE) a mis en place une série de mesures pour observer, étudier et agir.

Le plan d'action pour le milieu marin (PAMM) est une stratégie adoptée par l'Union européenne et mise en action par les états afin de **protéger l'environnement marin**.

Via son programme scientifique **Clean & Collect**, l'Association Marineland alimente les politiques publiques et le PAMM pour permettre de **dresser un diagnostic** de l'état du milieu marin concerné et ainsi **définir et orienter des modalités d'action** pour le préserver.

La communauté internationale s'est engagée lors du Sommet des Nations Unies en 2012 à réduire de manière significative les déchets marins d'ici 2055 via des plans d'action régionaux (PAR)

Dans ce cadre, **Clean & Collect** contribue en partie à la mise en oeuvre la feuille de route "**zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025**" du Ministère de la Transition Ecologique (MTE) qui prévoit 4 grands axes:

- La **prévention des pollutions plastiques** en amont/à terre;
- La lutte contre les déchets **dans les cours d'eau, eaux usées et eaux pluviales**;
- La lutte contre les déchets plastiques **sur le littoral et en mer**;
- La **sensibilisation, l'information et l'éducation**.

Clean & Collect: dans quel cadre?





La feuille de route « zéro plastique », quels objectifs?



Dans sa feuille de route, le gouvernement s'est fixé 3 objectifs pour lutter contre les déchets plastiques sur le littoral et en mer.

Le programme Clean & Collect vient appuyer le premier de ces **trois objectifs**:

1. **Améliorer les connaissances** sur la quantité de déchets et microplastiques dans le milieu marin ;
2. **Améliorer la gestion** des déchets dans les ports ;
3. **Réduire l'impact** des déchets y compris des filets et engins de pêche perdus et abandonnés en mer.

Pour mener à bien ce projet, l'Association Marineland a créé un partenariat avec l'organisme expert en pollution des eaux : le CEDRE*.

Le CEDRE*, c'est quoi?



Créé en 1979 dans la foulée de la marée noire de l'Amoco Cadiz, le CEDRE a élargi ses compétences **aux pollutions chroniques**, comme **le plastique**, et pilote aujourd'hui plusieurs **réseaux de surveillance des macro-déchets** en France.

Le site pilote est suivi par l'Association Marineland vient rejoindre ce réseau **d'observation** et **d'analyse** de **l'environnement marin**.

*CEDRE: Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux